



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de mise en ligne : 5 juillet 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00077** du - 4 JUIL. 2023

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) TABAC DES HBM
 5 B QUAI DE LA REPUBLIQUE
 94410 SAINT MAURICE

En vue de la réalisation : Installation de deux stores sur la devanture commerciale d'un
bureau de tabac

Sur un terrain sis 10 RUE DE BRICQUEBEC
Cadastré AI316

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 4 JUIL. 2023



Le Maire

Le Maire,

est par délégué

en charge du logement

de l'Urbanisme.

Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,

certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00077** du - 4 JUIL. 2023 a été affichée en

Mairie du

au

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,